Collège STANISLAS

OFFRE D'EMPLOI

CAMPUS DE QUÉBEC

Aide Maternelle

Remplacement, temps partiel
Horaire : le lundi et le vendredi 7h40 par jour
Salaire de 37 943$ à 53 197$ pour un temps plein
Entrée en fonction : dès que possible
Date limite de candidature : 18 novembre 2026

Un environnement humain, dynamique et stimulant

Pourquoi choisir le Collège Stanislas ?

- Une institution renommée avec une mission éducative ambitieuse ;
- Un programme de développement professionnel offrant de nombreuses opportunités de formations et perspectives de croissance ;
- Un milieu de travail où les initiatives professionnelles sont soutenues et encouragées ;
- Un environnement multiculturel et inclusif regroupant plus de 30 nationalités avec possibilité de prendre part aux activités sociales et s'impliquer dans une foule de comités ;
- L'appartenance au réseau AEFE, regroupant plus de 500 lycées français à travers le monde et à la FEEP, regroupant les établissements d'enseignements privés du Québec, donnant accès à des formations, des échanges et des opportunités de co-développement.

Vos défis au quotidien

Tâches générales

- Sous l'autorité de la direction du Collège, ils assument une tâche qui doit s'inscrire dans le projet éducatif du Collège afin d'assurer à l'élève la formation intégrale à laquelle il a droit;
- Ils assurent dans le cadre des règlements généraux du Collège, l'encadrement des élèves et l'animation de leurs activités. À ce titre, ils sont tous appelés à veiller au respect de la discipline et de la tenue et à la sécurité physique des élèves et des étudiants;
- Leurs fonctions s'exercent également et obligatoirement dans le cadre des activités para et périscolaires;
- Ils sont tenus de participer à l'organisation et à la mise en œuvre des activités corporatives, socioculturelles, sportives et éducatives organisées au sein de la communauté scolaire (portes ouvertes, information sur l'orientation, Kermesse, etc.) afin d'assurer une présence institutionnelle;
- La participation à ces activités n'est pas considérée comme heures supplémentaires même si elles se déroulent en dehors des horaires normaux;
- Ils participent aux activités de perfectionnement et de formation continue prévues par le Collège dans la mesure où ces activités se déroulent pendant les journées ouvrables prévues au calendrier pédagogique;
- Leurs fonctions sont assumées en étroite collaboration avec l'ensemble des membres de la communauté éducative;
- Il leur revient de recevoir les visites des personnels de direction ou d'inspection.

Tâches spécifiques

La personne occupant l'emploi d'aide-maternelle assiste l'enseignant de maternelle pour :

Face aux enfants

- Assurer de bonnes conditions d'hygiène, de bien-être et de sécurité ;
- Accueillir le matin avant le début des cours et encadrer à l'heure de la sortie ;
- Assurer leur surveillance lorsqu'ils ne sont pas sous la responsabilité d'un enseignant (absence momentanée de courte durée);
- Aider lors des collations et assurer la surveillance dans une atmosphère agréable.

Face aux parents

- Faire respecter le règlement intérieur de l'école ;
- Communiquer, sous contrôle du professeur titulaire, toute information concernant la vie scolaire de l'enfant pendant le temps où il n'est pas sous la responsabilité des enseignants.

Face aux enseignants

- Assister l'enseignant dans la préparation matérielle de la classe ;
- Répondre aux demandes d'assistance ou d'encadrement par l'enseignant titulaire dans la mesure du possible.
- Accompagner les enfants lors des déplacements pour les cours des spécialistes ;
- Assurer l'entretien du matériel éducatif (pinceaux, ciseaux, jeux, vêtements,…). La mise en place et le rangement des locaux et du matériel scolaire ;
- Assurer la prise en charge, sous la responsabilité de l'enseignant, de groupes de travail.

La personne occupant l'emploi d'aide-maternelle répond aux demandes d'assistance ou d'encadrement par l'enseignant titulaire de la classe dans toute la mesure du possible.

Profil recherché

- Diplôme d'études secondaires (DES) ou équivalent.
- Formation en éducation à l'enfance, assistance à l'enfance ou domaine connexe (atout).
- Expérience auprès de jeunes enfants en milieu scolaire ou en service de garde (atout).
- Certification en secourisme adaptée à la petite enfance (atout)

Avantages offerts :

- 5 semaines de vacances (au prorata des heures travaillées) et 2 semaines pendant la fermeture des Fêtes
- 13 jours fériés
- L'inscription au régime de retraite à prestation déterminée (RREGOP)
- Un lieu de travail situé dans un quartier tranquille, à proximité des transports en commun (bus), de restaurants et d'un parc public.

Comment postuler ?

En soumettant votre curriculum vitae et votre lettre de motivation par courriel, en mentionnant le titre de l'offre : **recrutement@stanislas.qc.ca**.

Nous vous remercions par avance de l'intérêt que vous portez au Collège, cependant seules les personnes retenues seront contactées.

Programme d'accès à l'égalité en emploi

Nous souscrivons au programme d'accès à l'égalité en emploi pour les personnes visées par la loi, soit les femmes, les minorités ethniques, les minorités visibles, les autochtones et les personnes handicapées.

Pour en savoir plus sur le Collège Stanislas, sa mission, ses valeurs et sa communauté éducative, nous vous invitons à visiter notre site Internet au www.stanislas.qc.ca.